

Des normes pour enseigner. Mises à l'épreuve et mises en œuvre

Coordonné par Patrick RAYOU

Ce qu'il est convenu d'appeler « crise de l'école », à la suite de sa massification et de l'accroissement de son rôle dans la préparation à la vie adulte, se traduit par un brouillage des normes qui la régissaient dans des périodes antérieures. Ce dossier tente de montrer que, loin de disparaître, les normes sont nécessairement toujours présentes dans l'action éducative, mais qu'il importe de trouver des moyens de saisir ce qui relève davantage de la reconstruction que de la dissolution. Les recherches qu'il présente s'y emploient chacune à sa manière. Loin d'identifier l'univers normatif de l'école à un modèle universel et intemporel, elles s'intéressent à ses modes d'organisation émergents, qu'ils proviennent de l'institution centrale ou de ses acteurs locaux. Elles mettent en évidence l'importance des dispositifs, des normes intermédiaires dans un mouvement général de reconfiguration de l'école. De nombreux métissages y sont à l'œuvre, issus de normes, non exemptes de doxas, que se prescrivent à eux-mêmes les enseignants, mais aussi de valeurs et modes de faire portés par des élèves et des parents qui participent activement à la construction du monde scolaire.

Résumé des article

■ EIRICK PRAIRAT

Qu'est-ce qu'une norme professionnelle ?

Qu'est-ce qu'une norme professionnelle ? C'est à cette périlleuse question que le présent article entend répondre. La première partie de l'article précisera le concept de norme en s'inspirant des perspectives ouvertes par Ludwig Wittgenstein ; la seconde proposera un éclairage sur l'idée de norme professionnelle en montrant qu'il est légitime de distinguer deux grands types de norme au sein d'une profession : les normes techniques et les normes morales.

■ MARIE BERETTI

L'autorité à l'école : entre enseignants et élèves, une norme relationnelle ?

En matière d'autorité, la norme indique un certain nombre d'usages comme attendus et d'autres comme « hors norme ». Mais si dans le faire autorité, la norme pose une définition plus ou moins claire et précise de ce qu'est une bonne autorité en tant que conduite humaine, et plus précisément en tant que pratique professionnelle, dans le même temps, l'autorité des enseignants vise à produire ou maintenir certains comportements du côté des élèves, des comportements « attendus » qui relèvent de l'intériorisation d'un autre type de norme. L'autorité entretient donc un double rapport à la norme : dans sa pratique, l'autorité de l'enseignant est l'objet d'une norme (une norme professionnelle), en même temps que l'autorité vise et se donne les moyens de faire entrer les élèves dans une autre norme (une norme sociale). S'appuyant sur un corpus de données recueillies dans des classes de cycle 3 lors d'une recherche sur la construction de la relation d'autorité à l'école élémentaire, cet article étudie comment l'autorité en milieu scolaire, à la fois attendue et observable, s'impose comme objet d'une norme professionnelle, et comme vecteur d'une norme sociale. Dit autrement, comment l'autorité enseignante est conjointement normalisée et normative.

■ NATHALIE BÉLANGER & SABINE KAHN

Les dispositifs individualisés d'aide aux élèves : lieux de renormalisation. Comparaison entre l'Ontario et la Belgique

L'aide individualisée aux élèves se déploie de plus en plus dans les écoles à travers le monde. Les plans individuels d'apprentissage (PIA) pour la Belgique ou d'enseignement individualisé (PEI) pour l'Ontario en sont des exemples. Peuvent-ils être considérés en tant que lieux de renormalisation et de réinterprétation de la forme scolaire ? Ils sont ici analysés en tant que dispositifs à partir d'une approche sociomatérielle et normative de l'activité. Les résultats montrent que le plan prescrit peut être associé à un changement de paradigme qui vise à instruire les conduites des professionnels de l'éducation à partir de nouvelles normes. Tandis que les plans réels révèlent, dans les deux

contextes, les renormalisations à l'œuvre mais aussi la persistance de cultures professionnelles encore peu acquises aux nouvelles injonctions et aux normes qui les sous-tendent.

■ **RACHEL GASPARINI**

Normes scolaires et normes professionnelles à l'épreuve des troubles du comportement ?

Les « troubles du comportement » entendus comme des perturbations importantes de la situation scolaire ordinaire (agressions physiques et verbales d'enfants ou d'adultes, détériorations matérielles, conduites dangereuses pour soi) déstabilisent les professeurs des écoles. Ne sont-ils pas d'autant plus déstabilisés quand ils sont débutants (donc attachés à suivre les normes professionnelles ou à montrer qu'ils les suivent) particulièrement en maternelle (lieu de la première confrontation des enfants aux normes scolaires)? Le matériau mobilisé s'appuie sur deux recherches : la première interrogeait des professeurs des écoles stagiaires sur leur autorité ; la deuxième questionnait des professionnels intervenant auprès d'enfants avec des « troubles du comportement » en maternelle.

■ **JEAN-YVES SEGUY**

Réformes éducatives sous le Front populaire et mise à l'épreuve des normes professionnelles et pédagogiques. Le cas du livret Fontègne

Cet article s'attache à décrire les fondements et la mise en place d'un outil d'accompagnement des enseignants impliqués dans l'expérience des classes d'orientation, de 1937 à 1939 : le livret Fontègne. Cette expérience, instaurée sous l'impulsion du ministre du Front populaire, Jean Zay, avait pour objectif de préparer l'orientation scolaire des élèves à partir de l'observation des aptitudes mises en jeu dans la classe. Le livret Fontègne devait permettre aux enseignants de disposer d'un cadre les conduisant à repérer ces aptitudes. Cette approche supposait que s'installent de nouvelles normes pour enseigner, conduisant en principe à développer des pratiques inspirées de l'éducation nouvelle, en mettant les élèves dans des situations qui devaient leur permettre d'exprimer leurs aptitudes. Ces normes ont été confrontées à celles en vigueur jusqu'alors dans l'enseignement secondaire, suscitant de vifs débats. L'article se propose de rendre compte de la construction de ces normes émergentes et de leur confrontation aux normes installées.

■ **GEORGES FERONE**

Numérique et apprentissages : prescriptions, conceptions et normes d'usage

Nous nous interrogeons sur les conceptions des futurs enseignants en formation, relatives au numérique et aux apprentissages afin d'identifier les normes susceptibles de guider leurs pratiques professionnelles. Une étude de cas menée auprès d'étudiants de l'ESPE de Créteil montre qu'ils partagent les mêmes conceptions que les enseignants titulaires. Ils considèrent que le numérique favorise les apprentissages parce qu'il est ludique, motivant et qu'il développe l'activité et l'autonomie des élèves mais le numérique constitue aussi un obstacle à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ces conceptions, marquées par des doxas, font apparaître une tentative de compromis entre de nouvelles normes sociétales et institutionnelles très favorables au numérique et des normes traditionnelles du métier. Ainsi, les étudiants interrogés opposent le livre à l'écran et le stylo au clavier. Cette étude souligne la nécessité de travailler ces conceptions en formation pour construire de nouvelles normes d'usage du numérique éducatif.

■ **CORINNE MARLOT, CATHERINE AUDRIN & LUDOVIC MORGE**

Des normes professionnelles auto-prescrites. Le cas de la mise en œuvre de la démarche d'enseignement scientifique en Suisse romande

Cette recherche pose l'hypothèse d'une relation entre les difficultés de mise en œuvre de la démarche d'enseignement scientifique en classe (pour les enseignants) et l'existence de normes auto-prescrites. Celles-ci seraient pour partie le résultat de la renormalisation par les acteurs des prescriptions primaires (les programmes) et secondaires (les discours des instances de formation). Dans cet article, nous rendons compte de la phase exploratoire de cette recherche liée à une enquête par questionnaire auprès d'enseignants du premier degré, débutants et expérimentés, en Suisse romande. Le traitement des données a été réalisé grâce à une analyse factorielle et une classification ascendante hiérarchique. Cette analyse quantitative a permis de mettre au jour l'existence de normes auto-prescrites relatives à la mise en place de la démarche d'enseignement scientifique à l'école ainsi que l'existence de catégories d'enseignants selon leur positionnement relatif vis-à-vis des principes pédagogiques et épistémologiques de cette démarche ; et de formuler des premières hypothèses concernant l'existence d'un clivage générationnel (expérimentés /non

expérimenté) et/ou d'un clivage lié au niveau d'enseignement (élèves de 4 à 7 ans / élèves de 8 à 11 ans), permettant d'expliquer la variabilité interindividuelle.

■ **SABRINA MOISAN & FRÉDÉRIC SAUSSEZ**

Pressions et expressions de normes dans les pratiques d'enseignement de l'histoire au secondaire

Les pratiques d'enseignement de l'histoire au secondaire sont reconnues comme présentant certaines caractéristiques communes : prédominance de l'enseignement magistral, centration sur les contenus historiques plutôt que sur les compétences, par exemple. Cet article s'arrête sur ce constat et cherche à lui donner sens en analysant les pratiques de cinq enseignants sur le plan didactique et sur le plan de normes organisant leur travail. La question de la norme prend ainsi plusieurs figures dans cette recherche. De fait, l'observation des pratiques permet de cerner les normes disciplinaires façonnant le travail de ces enseignants d'histoire, de même que la manière dont les prescriptions officielles sont reçues, intégrées et transformées par ceux-ci alors qu'ils cherchent à se construire un « milieu d'action » viable. Les résultats montrent que ces enseignants possèdent une culture disciplinaire propre, marquée par une centration sur l'organisation et la transmission des savoirs historiques et s'exprimant dans la construction de ce que nous nommons le « cahier d'apprentissage fait maison ».

■ **MARIE-SYLVIE CLAUDE & PATRICK RAYOU**

Gestes, savoirs et normes de métier des enseignants vus par des collégiens

Cet article rend compte d'une recherche qui tente d'accéder à la façon dont une cinquantaine de collégiens analysent des gestes d'enseignants. Ces collégiens ont été invités, au cours d'entretiens individuels, à observer les interactions entre élèves d'une même classe de troisième et deux de leurs enseignants dans deux séquences de cours vidéoscopées. Les enquêtés se réfèrent de façon plus ou moins explicite à des valeurs éducatives, dont ils estiment qu'elles doivent présider aux situations de classe pour que soient garantis aux élèves à la fois la considération de leur personne et le développement de leur savoir. Selon les cas et selon les moments de l'entretien, ils subordonnent l'accès à ces valeurs au respect par l'enseignant de normes plus ou moins critiques ou doxiques, dont la mise en évidence peut aider à éclairer l'action conjointe des enseignants et des élèves, et le contrat didactique qui en résulte.

■ **FRANÇOISE ROBIN**

Quand des parents interprètent les normes scolaires : le cas du travail scolaire hors la classe en début de primaire

Nous tentons de percevoir, à partir des tâches qui circulent de l'école vers les familles et de leur décodage par celles-ci, ce que les parents voient et font des normes scolaires. Par normes, nous entendons des régularités contraignantes et partagées (Prairat, 2019) mais aussi potentiellement transformatrices du milieu par leur action créatrice (Canguilhem, 1996). Notre étude se situe dans le prolongement des théories défendant une « hypothèse relationnelle » (Bautier & Goigoux, 2004) qui considère que les malentendus (Bautier & Rochex, 2007; Bautier & Rayou, 2013) sont une source importante d'explication de la production des inégalités scolaires. Ceux-ci peuvent en effet donner lieu à des interprétations éloignées de l'attendu scolaire par les parents et leurs enfants. Nous analysons les pratiques parentales d'accompagnement des tâches qui constituent le travail scolaire hors la classe. Nous optons pour une interprétation de l'accompagnement des parents en termes de « renormalisation » (Schwartz, 2009) dans le sens que les parents réinterprètent les normes scolaires perçues et les réajustent en fonction de la responsabilité de l'instruction scolaire qui leur est en partie dévolue (Glasman, 2004, 2013).

Varia

■ **BÉATRICE DROT-DELANGE**

Interactions entre gestion personnelle de l'information et connaissances professionnelles des enseignants. Le cas de l'informatique et sciences du numérique

Dans cet article, nous analysons les interactions entre gestion personnelle des ressources et connaissances professionnelles des enseignants. La gestion personnelle de l'information est étudiée via les opérations de documentarisation classificatoire, c'est-à-dire le classement, le nommage et l'indexation des ressources (Zacklad et al., 2011). Les connaissances professionnelles

des enseignants concernent les connaissances disciplinaires, pédagogiques et curriculaires des contenus (Shulman, 2007). Les interactions sont analysées dans le contexte du nouvel enseignement de spécialité de l'informatique et sciences du numérique (ISN) ouvert en 2012 dans les classes de terminale. Nous avons mené des entretiens auprès de cinq enseignants. Nous avons complété ce recueil de données avec les produits observables de la gestion personnelle de l'information : les arborescences des dossiers et des marque-pages. Les résultats montrent que les différentes opérations de documentarisation classificatoire visent d'abord un besoin de réassurance des connaissances. Ce besoin peut concerner la préparation des cours ou l'activité en classe. Il est soutenu par une ou des collections de référence (Jones, 2007), par un classement permettant la réactivité en classe et par des supports personnels toujours disponibles.

■ **GWÉNAËL LEFEUVRE, BRUNO FONDEVILLE, RÉMI BONASIO & PHILIPPE VEYRUNES**

L'appropriation collective d'un dispositif pédagogique à l'école primaire. La construction d'un compromis provisoire entre des principes de justice différents : le cas du « plan de travail »

Dans le cadre d'une recherche-accompagnement menée au sein d'une école primaire, nous interrogerons les processus d'appropriation collective d'un dispositif pédagogique particulier conçu par l'équipe enseignante : le plan de travail. Les objectifs visés par les enseignants, à partir de ce dispositif, sont de favoriser l'individualisation des apprentissages scolaires des élèves, de prendre en compte leurs rythmes individuels puis de favoriser leur autonomie dans le travail. À partir de données issues des réunions collectives menées dans le cadre de la recherche-accompagnement, nous analyserons les justifications que les enseignants mobilisent pour construire des accords à propos du dispositif mis en œuvre. La sociologie de la justification (Boltanski & Thévenot, 1991) sera convoquée pour mettre en évidence les compromis qui caractérisent le dispositif, à partir notamment des systèmes de valeurs et des différents « mondes » à partir desquels se réfèrent les enseignants pour coordonner leurs actions au sein du dispositif.

■ **PAUL LEHNER**

L'orientation scolaire comme problème public (1964-1968) : sens et finalités d'une politique éducative

L'étude localisée ou structurelle de l'orientation scolaire laisse dans l'ombre la question des acteurs des politiques en matière d'orientation et de leurs représentations. Cet article propose de combler cet angle mort en révélant grâce à des sources originales le processus d'élaboration du problème public de l'orientation scolaire. L'analyse croisée des archives nationales met au jour les acteurs de la réforme, l'espace des pensables dans laquelle elle s'inscrit et, par conséquent, ses finalités.

■ **VIRGINIE MESSINA**

Permettre la compréhension de l'action dans un jeu d'imitation. Le cas de l'action conjointe entre un artiste chorégraphique et des élèves-danseurs à l'école élémentaire

Le rôle central joué par l'imitation au sein des différentes sociétés humaines nous conduit à l'envisager comme un processus anthropologique complexe permettant la transmission intergénérationnelle de comportements et d'éléments culturels. Notre approche est ici didactique et questionne les conditions d'une avancée, d'un gain épistémique lors de situations d'enseignement-apprentissage en danse s'appuyant sur l'imitation. Dans le cas de la danse, la transmission du geste dansé par monstration/reproduction est largement pratiquée et relève d'un allant de soi que nous souhaitons ici interroger. À quelles conditions l'usage de l'imitation permet-il la construction de savoirs nouveaux ? En particulier, en situation d'enseignement-apprentissage, quels gestes didactiques permettent à ceux qui apprennent une compréhension des actions qu'ils ont à imiter ? Pour en rendre compte, nous nous appuyons sur une situation observée à l'école élémentaire, entre un artiste chorégraphique et des élèves d'une classe de CE2-CM1. Mobilisant la théorie de l'action conjointe en didactique et le modèle du jeu en didactique, notre analyse envisage l'imitation avant tout comme un jeu d'imitation qui se construit entre celui qui enseigne le geste (l'artiste) et ceux qui l'apprennent (les élèves-danseurs). L'observation de cette action conjointe conduit à saisir les conditions permettant aux élèves de passer progressivement d'une imitation ne retenant que les traits de surface du geste montré, à une imitation témoignant d'une compréhension des principes générateurs de sa forme.